



MAIRIE
AUFFREVILLE-BRASSEUIL
78930 - ☎ 01.34.77.11.68

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 17 Juin 2016

Sous la présidence de Monsieur Serge Ancelot, Maire,

Étaient présents : Mrs Bellali, Douarre, Jean, Legrand, Mathieu, Piquenet, Praticco, Resende Marquès, Torchet, Mmes Guigard, Paulet, Tcherkès.

Absent excusé : Mr Goujon (procuration à Mr Torchet), Mme Deseine (procuration à Mr Ancelot).

Secrétaire de séance : Mme Nathalie Paulet

☆☆☆☆☆

Le Conseil Municipal a été informé des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation consentie :

- **n°03/2016 du 15/04/2016** – restructuration du pôle scolaire – marché à procédure adaptée – choix des entreprises.
- **n°04/2016 du 26/04/2016** – contrat sérénité archivage informatique confié à JVS-MAIRISTEM.

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- **A MAINTENU** les tarifs des services publics communaux de 2015 sauf le repas occasionnel de cantine qui a été fixé à 6,50 € (par 8 voix pour et 7 pour 6 €).
- **A FIXÉ**, à compter du 1^{er} septembre 2016, le taux de rémunération brut horaire des animateurs pouvant intervenir sur les Temps aménagés scolaires à :
 - 12 € sans qualification particulière,
 - 20 € avec qualification.

- **A RETENU** la possibilité de signer un contrat avec une association proposant des activités périscolaires ludiques en rapport avec l'objectif des nouveaux rythmes scolaires.

A compter du 1^{er} janvier 2017 :

- **A RENONCÉ** à l'option TVA sur le budget annexe de la salle communale, à compter du 1^{er} janvier 2017 en demandant à bénéficier de la franchise de base en matière de TVA sur les recettes de locations de salle. Le budget annexe de la salle communale sera supprimé à cette date et toutes les écritures seront réintégrées dans le budget communal.

- **A ÉMIS** un avis favorable à la demande d'adhésion de la commune de Plaisir et de la communauté urbaine **Grand Paris Seine et Oise (78)**, pour une affiliation au Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région Ile de France.

- **A ADOPTÉ** l'avenant à la convention de gestion provisoire relative au service « voirie » et les annexes correspondantes en autorisant le Maire à intervenir auprès de la Communauté urbaine pour la gestion des opérations sous mandat dans le périmètre prévu dans la convention et son annexe financière et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la convention.

- **A PROCÉDÉ** au vote de virement de crédits sur le budget communal de l'exercice 2016.
- **A FIXÉ** (par 14 voix POUR et 1 voix CONTRE) le loyer mensuel d'occupation de la salle communale pour les activités du Bridge Club du Mantois à compter du 1^{er} janvier 2017 à 550 € TTC qui sera réactualisé annuellement sur la base de l'indice de Révision des Loyers (IRL) – 3^{ème} trimestre.
- **A SOLLICITÉ** une subvention au titre de la sécurité routière aux abords de l'école.

AVIS SUR SOUTIEN CANDIDATURE PARIS JO 2024 : A l'unanimité, en considérant l'état catastrophique des finances de la France, le Conseil Municipal n'a pas souhaité donner un avis favorable au soutien de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

QUESTIONS DIVERSES

ÉTUDE DIRIGÉE : Le Conseil Municipal a pris connaissance du compte-rendu du conseil d'école et a été invité à se prononcer sur l'éventuelle mise en place, pour la rentrée scolaire prochaine, d'une étude dirigée. Il est rappelé qu'actuellement une aide aux devoirs est dispensée pendant la garderie post-scolaire. Par 14 voix CONTRE et 1 voix POUR l'étude dirigée n'a pas été retenue. Il est décidé de maintenir l'aide aux devoirs dans la forme actuelle, une méthodologie pour l'apprentissage des leçons sera mise en place.

TEMPS AMÉNAGÉS PÉRISCOLAIRES : L'association « petit renard joue et créé » a été contactée pour l'animation du temps périscolaires 2016/2017 en remplacement de l'animation danse.

ENSEIGNEMENT : Madame Sophie PISIOU est nommée enseignante sur le cycle 3 à la rentrée prochaine en remplacement de Madame Marion TALES qui était nommée à titre provisoire.

ENTRÉE et SORTIE D'ÉCOLE : Afin de sécuriser les entrées et sorties d'école pendant la durée du chantier, les parents seront invités à récupérer leurs enfants au portail bleu intermédiaire dans la cour de la mairie.

SOURCES COMMUNALES : Un travail de remise en ordre du réseau de canalisation des sources situé dans les bois est en cours effectué par l'agent communal ; Il consiste à effectuer un curetage du calcaire obstruant les canalisations permettant provisoirement d'éviter les risques de dégâts des eaux dans les propriétés riveraines en contrebas. Des travaux de plus grande envergure projetant le remplacement des tuyauteries seront programmés en septembre prochain.

POLE SCOLAIRE : La démolition du préau de l'école et des sanitaires débutera mardi 21 juin 2016.

Remerciements à plusieurs conseillers municipaux ayant bénévolement assuré d'importantes prestations qui ont soulagé d'autant le budget de la commune : entre autres les travaux préparatoires au chantier de l'école (mise en place fermeture provisoire du préau de l'espace socio culturel, déménagement du matériel technique, démontage de clôture et neutralisation du tourniquet d'accès à la ruelle de la galopette, alimentation provisoire en eau potable des toilettes de l'aire de jeux ainsi que du kiosque pétanque, mise hors électricité du préau et des sanitaires de l'école avant démolition), curage tuyaux sources....

13 JUILLET : Une tombola sera organisée lors de la soirée ainsi qu'une retraite aux flambeaux.

TALUS ROUTE DÉPARTEMENTALE : Monsieur Pratico demande si une date d'intervention est programmée pour le fauchage des bas-côtés et des talus de la route départementale, les herbes très hautes constituant un danger pour la sécurité publique. Le service concerné du conseil départemental a été contacté à plusieurs reprises mais l'intervention ne pouvait pas être effectuée avant la fin juin.

MISE A DISPOSITION POUR ORGANISATION DES PRIMAIRES POLITIQUES : Monsieur le Maire a donné connaissance au conseil des directives préfectorales encadrant l'obligation de mise à disposition de salle communale aux demandes d'organisation politique pour l'organisation de ses primaires.

A la demande de Sophie Primas et d'Alain Schmitz, le parti des Républicains disposera, dans ces conditions, de l'espace culturel les 20 & 27 novembre prochain.